

COMMUNE DE HADOL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 juin 2018

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 19

Présents : 14 Votants : 14 sauf mention contraire

Date de la convocation : 20/06/2018

Présents: COURTOIS-PAULUS A, GEORGE M, AUBERTIN V, BONNAVENTURE C, MOUGEL D, GEORGEL M, COLIN R, HACH S, MAILLARD E, MANGEOL S, MATHIEU M, RICHARD P-A, THIEBAUT M et VUILLEMIN E.

Absente excusée : Andrée VAUTRIN-ROLLOT.

Absents : Jean-Pierre CARITEAU, Agnès COLIN, Virginie COUTINHO et Armelle SERVIRANCKX.

Le mardi 26 juin 2018 à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Mme Anne COURTOIS-PAULUS, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Hadol.

Après avoir validé le compte-rendu de la séance du 14 juin 2018,

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Madame le Maire et la demande expresse de Monsieur le Directeur Académique de l'Education Nationale des Vosges de délibérer sur les horaires de classe au groupe scolaire « Les Bruyères » pour les 3 années scolaires à venir,

Vu l'avis favorable du conseil d'école du groupe scolaire « Les Bruyères », en date du 26 juin 2018, validant les horaires de classe suivants :

Année scolaire 2018/2019 : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Année scolaire 2019/2020 : 8h45 à 12h00 et 13h30 à 16h15

Année scolaire 2020/2021 : 8h45 à 12h00 et 13h30 à 16h15

les lundi, mardi, jeudi et vendredi,

Madame Emilie Maillard ne participant pas au vote,

* **EMET un avis FAVORABLE**, à l'unanimité, aux horaires de classe suivants :

Année scolaire 2018/2019 : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Année scolaire 2019/2020 : 8h45 à 12h00 et 13h30 à 16h15

Année scolaire 2020/2021 : 8h45 à 12h00 et 13h30 à 16h15

les lundi, mardi, jeudi et vendredi **au groupe scolaire « Les Bruyères »** (maternelle et élémentaire) de Hadol,

* **DECIDE**, à l'unanimité, **l'arrêt définitif des Nouvelles Activités Périscolaires** à compter de la rentrée scolaire 2018/2019,

La séance est levée à 22h15.

Fait à Hadol, le 29 juin 2018
Le Maire,
Anne COURTOIS-PAULUS

La secrétaire de séance,
Monique MATHIEU